

Définition

- Revêtement plastique épais, aux copolymères acryliques et siloxanes en dispersion aqueuse.

Destination

- INTERIEUR/EXTERIEUR
SUPPORTS NEUFS ET ANCIEN
- Décoration et/ou protection des façades.
- Isolation Thermique par l'Extérieur.

Propriétés

- Revêtement décoratif présentant un aspect taloché fin.
- Aspect mat minéral.
- Protège le support des intempéries.
- Perméabilité à la vapeur d'eau.
- Haut pouvoir garnissant.



Phase
aqueuse



Mat



Lisseuse

Caractéristiques

Aspect en pot

Pâte épaisse.

Aspect du feuil sec

Structure talochée fine.

Teintes

- En stock : blanc.
- Sur commande : teintes pastel.

Masse volumique

En blanc : $1,67 \pm 0,10$ kg/dm³.

Temps de séchage

(à 23 °C - 50 % HR)

- Hors pluie : 4 heures environ.
- Variable selon les conditions climatiques, plus long en période froide et humide.
- Le revêtement acquiert toutes ses propriétés après 3 à 4 semaines.

Rendement

Environ 2,5 kg/m² selon support.

Conditionnement

Seau de 25 kg net.

Conservation

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Conserver à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
- Consulter la fiche de données de sécurité sur www.seigneurie.com ou sur www.quickfds.com.

Processus

	Maçonneries Int.	Maçonneries Ext.	Revitherm	Revithermono
Produit	Impression selon support*	Impression selon support**	Selon ATE et DTA	
	Crépitéx TR 2.0	Crépitéx TR 2.0	Crépitéx TR 2.0	Crépitéx TR 2.0
Matériel d'application	Rouleau (impression) Lisseuse inox	Rouleau (impression) Lisseuse inox	Rouleau (impression) Lisseuse inox	Lisseuse inox

*PANTEX 900, PANTIPRIM (en fausse teinte) ou MUOPRIM

**IMPRITEX, IMPRICRYL ou PANTIPRIM (en fausse teinte)

Se reporter aux fiches descriptives correspondantes.

Les fissures éventuelles seront traitées par moyens de maçonnerie ou au mortier TOUT POUR LE PEINTRE Réparation ou conformément à la norme NF DTU 42.1. Respecter les délais de séchage.

Supports et fonds, préparation

Supports

- EXTERIEURS : Béton et enduit à base de liants hydrauliques visés par la norme NF P 74-202 (DTU 59.2), neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures en bon état.
- INTERIEURS : Plâtre, maçonnerie, bois, visés par la norme AFNOR NF P 74-201 (DTU 59.1), neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures en bon état. Ces supports doivent être durs,

sains, compacts et secs et faire l'objet d'une reconnaissance préalable pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression.

- ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE : couche de base des systèmes Revitherm et Revithermono.

Travaux préparatoires

- Ils se feront conformément aux normes NF P 74-201 ou 74-202 (DTU 59.1 ou 59.2) en intérieur, à la norme NF P 74-202 (DTU 59.2) en extérieur, au DTA Revitherm 7/05-1385*V1 et au DTA Revithermono 7/04-1378*V1. Si nécessaire, à l'extérieur, assainissement préalable fongicide et algicide avec le LIQUIDE 542 (consulter la fiche descriptive).

Applications

Mise en œuvre

Crépitéx TR 2.0 se met en œuvre sur un fond sain, sec et porteur.

- Appliquer le produit à la lisseuse inox puis en retirer l'excès.
- Avant le séchage, structurer à la lisseuse inox.
- Produit prêt à l'emploi.

Nettoyage du matériel

Produit humide : à l'eau.
Produit sec : au solvant.

Précautions d'emploi

- Conditions d'application conformes aux normes NF P 74-201 et 74-202 (DTU 59.1 et DTU 59.2).
- Ne pas appliquer par temps de gel, d'averse menaçante ou par vent fort, chaud et sec.
- Température comprise entre +5 °C et +30 °C.
- Humidité relative inférieure à 80 %.
- Teintes à coefficient d'absorption > à 0,7 déconseillées, repérées sur le nuancier « Le Chromatic » par le pictogramme :



- Par façade, appliquer des produits provenant d'un même lot et d'une même opération de mise à la teinte. Néanmoins, il peut subsister une légère différence de teinte par rapport au nuancier.

Classification AFNOR

- NF T 36005 : Famille II - Classe 2b
- XP P 84403 : D3
- NF T 30700 : RPE Type 2
- EN 1062-1 : en cours

Classification COV

Valeur limite UE pour ce produit (cat. C) : 40 g/l (COV 2010).

Ce produit contient un maximum de 40 g/l de COV en tenant compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptive.